

ON SE PRÉSENTE...

Aux PEP Lor'Est, nous sommes près de 700 salariés répartis sur 3 départements : la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges. Ce qui fait de nous l'une des plus importantes associations PEP de France.

Nous intervenons dans 3 grands secteurs auprès des jeunes de moins de 25 ans et de leurs familles :

- Le Secteur des Politiques Éducatives et Sociales de Proximité (PESP)
- Le Secteur des Politiques Éducatives, vacances, Loisirs, culture (PEVLC)
- Le Secteur des Politiques sociales, Médico-sociales et de santé (PSM25)

Toutes nos actions sont guidées par les valeurs de Laïcité, de Solidarité, d'Égalité et de Citoyenneté.



Les PEP Lor'Est recherchent un.e

Médecin Pédopsychiatre

en CDI à temps partiel (minimum 0.5 etp)

pour son CMPP NORD MOSELLE basé à Hayange et ses antennes de Guénange et Uckange (57)

Poste à pourvoir dès que possible

Description du poste :

- Le CMPP a pour mission d'assurer l'accueil d'enfants et adolescents (de 0 à 20 ans) ayant un besoin de soins, diagnostics dans le cadre de consultations ambulatoires.
- Le/la médecin travaille en collaboration avec le médecin directeur de la structure, sous la responsabilité de la codirection du CMPP, et de manière coordonnée avec l'équipe pluridisciplinaire.

Missions principales :

- Mener des consultations médicales d'accueil et de suivi (à visée diagnostique et/ou thérapeutique)
- Etre le référent médical des familles au cours du suivi
- Animer les réunions cliniques de synthèse où s'élaborent sous sa responsabilité, en co-construction avec l'équipe, les projets de soins pour chaque patient
- Coordonner le travail clinique des soignants en organisant des temps dédiés
- Travailler en liaison avec les différents partenaires du CMPP et les autres structures scolaires et du secteur social, médico-social et de santé.

Profil du poste :

- Médecin spécialiste diplômé ou qualifié en pédopsychiatrie, en psychiatrie ou pédiatrie
- Sens des contacts humains, des responsabilités et du travail en équipe pluridisciplinaire nécessaires
- Obligation vaccinale + respect des gestes barrières

Convention collective FEHAP du 31/10/1951

Reprise d'ancienneté selon dispositions conventionnelles et accord d'entreprise.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à faire parvenir à :

Mme Véronique BERGER

Directrice du CMPP d'Hayange

☎ : 03 82 54 90 74 – veronique.berger@peplorest.org

